



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

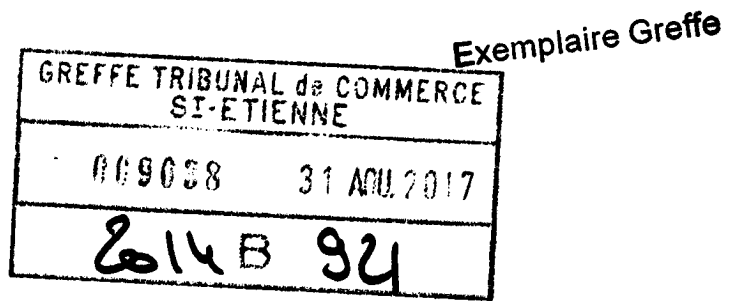
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00921

Numéro SIREN : 411 142 045

Nom ou dénomination : PLMP

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2017 sous le numéro de dépôt 9038



PLMP

Société Anonyme

1 Cours Antoine Guichard

CS 50306

42008 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

PLMP

Société Anonyme

1 Cours Antoine Guichard
CS 50306
42008 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PLMP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « II - Règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant la continuité d'exploitation et le soutien financier reçu du Groupe.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant les tests de dépréciation des actifs corporels et incorporels (note II-C). La valeur recouvrable des actifs est déterminée, notamment, sur la base des prévisions de résultat et des flux de trésorerie issues des plans financiers pluriannuels approuvés par la Direction. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci, ainsi que la documentation disponible et procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées. Nous avons apprécié le caractère approprié de la présentation retenue sur la base de la documentation disponible et vérifié que l'information communiquée dans l'annexe aux comptes annuels était appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

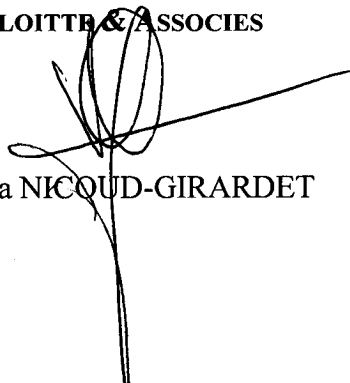
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 29 mai 2017

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES


Vanessa NICQUOD-GIRARDET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	148 625	147 190	1 435	16 942
Fonds commercial	8 741 542		8 741 542	9 261 701
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	8 890 166	147 190	8 742 977	9 278 643
Terrains	93 537	37 531	56 006	60 682
Constructions	314 259	247 854	66 405	78 408
Installations techniques, matériel	3 759 630	3 419 711	339 919	401 705
Autres immobilisations corporelles	2 338 094	2 203 495	134 599	788 585
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	6 505 520	5 908 591	596 929	1 329 380
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	36 085		36 085	19 128
Autres immobilisations financières	61 164		61 164	80 835
TOTAL Immobilisations financières	97 249	0	97 249	99 963
Total Actif Immobilisé (II)	15 492 936	6 055 781	9 437 155	10 707 990
Matières premières, approvisionnements	11 562		11 562	67 985
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	651 494		651 494	4 311 322
TOTAL Stock	663 056	0	663 056	4 379 307
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	386 726	76 614	310 112	344 976
Autres créances	2 193 243	52 650	2 140 594	2 153 764
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 579 970	129 264	2 450 706	2 498 740
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	209 149		209 149	960 493
TOTAL Disponibilités	209 149	0	209 149	960 493
Charges constatées d'avance	194 329		194 329	187 696
TOTAL Actif circulant (III)	3 646 503	129 264	3 517 239	8 026 238
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (VI)	19 139 439	6 185 045	12 954 394	18 734 229

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice 2016	Exercice 2015
Capital social ou individuel (dont versé : 2 659 680)	2 659 680	2 659 680
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	811 550	811 549
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	40 843	40 843
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	134 613	134 613
TOTAL Réserves	175 456	175 456
Report à nouveau	-9 674 598	-5 102 908
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 724 087	-4 571 689
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	11 630	6 020
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-12 740 369	-6 021 390
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	18 108	7 226
Provisions pour charges	476 660	768 722
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	494 768	775 949
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	268 095	454 868
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	37 596	
TOTAL Dettes financières	305 691	454 868
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 802	13 411
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	695 449	3 843 808
Dettes fiscales et sociales	658 095	1 455 654
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 789	4 716
Autres dettes	23 527 168	18 062 176
TOTAL Dettes d'exploitation	24 894 304	23 379 765
Produits constatés d'avance	0	145 535
TOTAL DETTES (IV)	25 199 995	23 980 171
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	12 954 394	18 734 229

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice 2016			Exercice 2015
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		23 266 381		23 266 381	38 103 212
Production vendue biens					
Production vendue services		366 878		366 878	132 633
Chiffres d'affaires nets		23 633 259		23 633 259	38 235 845
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				145 535	156 484
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				1 389 285	298 183
Autres produits				66 982	569 847
Total des produits d'exploitation (I)				25 235 067	39 260 360
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				16 451 420	30 485 426
Variation de stock (marchandises)				3 659 828	690 901
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				-7 996	-16 192
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				56 424	28 159
Autres achats et charges externes				4 842 610	5 919 991
Impôts, taxes et versements assimilés				210 093	363 513
Salaires et traitements				2 918 957	3 521 415
Charges sociales				833 450	1 344 898
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		352 034	388 055
		Dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		138 009	124 978
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		302 798	430 836
Autres charges				225 153	318 688
Total des charges d'exploitation (II)				29 982 781	43 600 671
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-4 747 720	-4 340 311
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				232	56
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				232	56
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				117 907	107 988
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				117 907	107 988
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-117 675	-107 932
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-4 865 395	-4 448 243

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 636	201 250
Reprises sur provisions et transferts de charges	880	58
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>7 517</i>	<i>201 308</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	621 611	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	577 507	121 823
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	667 489	205 063
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>1 866 608</i>	<i>326 887</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 859 092	-125 579
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-400	-2 133
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</i>	<i>25 242 810</i>	<i>29 461 725</i>
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	<i>31 966 897</i>	<i>44 633 414</i>
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-6 724 087	-4 571 689

I - Faits caractéristiques

Sur 2016, PLMP a continué l'exploitation de magasins à enseigne SUPERMARCHE et SPAR.

Le 10/01/2016, le magasin SPAR GOUAREC a été fermé.

Le 17/05/2016, une location gérance entre PLMP et DSH a été mise en place pour le magasin SPAR CORAY LE BERRE.

Le 14/06/2016, une location gérance entre PLMP et DMO KERLOUAN a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE KERLOUAN.

Le 21/06/2016, une location gérance entre PLMP et DMO PLOUGASNOU a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE PLOUGASNOU.

Le 01/07/2016, une location gérance entre PLMP et PONTDIS a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE PONT DE BUIS.

Le 08/07/2016, une location gérance entre PLMP et RL DISTRIBUTION a été mise en place pour le magasin BREST PILIER ROUGE.

Le 12/07/2016, une location gérance entre PLMP et MGC ROSCOFF a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE ROSCOFF.

Le 19/07/2016, une location gérance entre PLMP et LANNI DIS a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE LANNILIS.

Le 23/08/2016, une location gérance entre PLMP et PLOUDAL DIS a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE PLOUDALMEZEAU.

Le 06/09/2016, une location gérance entre PLMP et MAZURELLE a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE PLOUIGNEAU.

Le 03/11/2016, une location gérance entre PLMP et DISTRILAC a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE CALLAC.

Le 02/12/2016, une location gérance entre PLMP et DISTRILAY a été mise en place pour le magasin SUPERMARCHE PLOUBALAY.

II - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014, homologué par l'arrêté du 08 septembre 2014 et de l'ensemble des règlements ANC le complétant.

Depuis le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 applicable à compter du 1er janvier 2016, le mali technique, "faux mali", constaté lors d'opérations de fusions et assimilées, est ventilé par catégorie d'actifs sous-jacents affectés.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Malgré la situation nette négative, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu du soutien financier du Groupe Casino Guichard Perrachon qui se manifeste par des avances en comptes courants pour un montant de 23 645 456 € à la clôture.

A - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Elles sont principalement composées de fonds commerciaux.

La durée d'amortissement des logiciels est de 3 ans ou 5 ans suivant la durée prévisionnelle d'exploitation des projets. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les logiciels de type ERP sont amortis sur une durée de 8 années.

Un amortissement fiscal sur 12 mois est pratiqué pour les logiciels acquis, répartis "prorata temporis" sur l'exercice d'acquisition et sur l'exercice suivant.

Les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.

B - Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisée en provision pour amortissements dérogatoires.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Bâtiments, constructions (gros œuvre)	40 ans
Étanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Agencements, modifications ou transformation de locaux	10 à 25 ans
Agencements des terrains	20 ans
Matériels et outillages	5 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobilier de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, Aménagements, Installations	10 ans

C - Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles (hors fonds de commerce) font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché d'un site est déterminée en retenant un pourcentage du CATTIC en fonction du type de magasin et de son activité. L'activité s'analyse selon l'EBITDA du magasin de l'année en cours et des deux années précédentes.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux du marché à

long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. Pour le calcul de la valeur d'utilité, une valeur terminale égale à la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

Concernant la location gérance, une valorisation systématique des actifs est opérée par la capitalisation à l'infini de l'EBITDA du site. La franchise pure (sans location gérance) n'est testée qu'en cas d'indices sérieux de pertes de valeurs : fermeture, sinistre, obsolescence.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur comptable nette de l'actif ou groupe d'actifs auquel il appartient devient supérieure à sa valeur recouvrable.

Les immobilisations (hors fonds de commerce) sont affectées à des groupes d'actifs.

Un groupe d'actif est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs.

Ces regroupements d'actifs sont définis comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et les restaurants, le groupe est le site lui-même,
- pour les autres réseaux, le groupe est le réseau.

Afin de refléter au mieux les synergies existantes au sein du réseau, les autres actifs incorporels (fonds de commerce) sont testés au niveau de la société.

D - Immobilisations Financières

Les immobilisations financières correspondent au versement de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) sous forme de prêt à 20 ans et au versement de dépôts de garantie aux bailleurs immobiliers.

E - Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, et autres éléments similaires, ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La valeur des stocks de marchandises est évaluée de plusieurs façons :

- pour les magasins proximité, en appliquant sur le prix de vente, un coefficient correspondant à un taux de marge moyen par rayon, destiné à ramener ce stock à un prix de revient d'achat,
- pour les entrepôts, les hypermarchés et supermarchés, la valeur des marchandises stockées est déterminée selon la méthode Fifo (premier entré - premier sorti).

Une dépréciation ramène le stock à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

F - Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

G - Provisions et Engagements de retraite

Indemnités de départ à la retraite :

Les salariés qui font valoir leur droit à la retraite bénéficient d'une allocation de départ en fonction de leur ancienneté.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des

hypothèses actuarielles telles que les augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ en retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.

Ces engagements sont partiellement couverts par un fonds constitué à cet effet et la part de ces engagements non couverte par le fonds est comptabilisée en provisions pour charges.

La variation des écarts actuariels sur les engagements de retraite est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de couverture. Ces gains ou pertes sont reconnues sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

Médailles du travail :

Aucun engagement n'a été signé par PLMP pour un versement de primes liées à l'obtention de médailles du travail. En conséquence, la provision constituée fin 2015 a été reprise intégralement.

Autres provisions :

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

H - Chiffre d'Affaires

Le Chiffre d'Affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins ainsi que diverses prestations et le produit des locations gérance.

I - Marge Commerciale

Le "Prix de Revient des Ventes" intègre, outre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales et les variations des stocks, les coûts logistiques et les frais de centrale d'achats.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés par les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à l'émission d'acomptes.

A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes encaissés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

J - Frais avant ouverture (FAO) et après fermeture (FAF) des magasins

Les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges d'exploitation l'année où l'ouverture et/ou la fermeture du magasin intervient.

K - Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et charges afférents aux activités ordinaires de la société, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement des dites activités.

L - Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, des activités courantes de la société.

**Commentaires sur le
contenu de certains postes**

I - Produits d'exploitation

Les transferts de charges comptabilisés au sein des produits d'exploitation concernent les natures de charges ci-dessous :

En euros

Transferts de charges	2016	2015
Autres achats et charges externes	27 836	
Autres charges		
Frais de personnel	623 741	29 300
Dotations aux amortissements et provisions	23 000	
TOTAL	674 577	29 300

II - Prix de revient des ventes

En euros

Prix de revient des ventes	2016	2015
Achats et variation des stocks	20 159 677	31 188 294
Coûts logistiques et frais centrale d'achats	808 304	1 294 397
Coopérations commerciales		
TOTAL	20 967 981	32 482 691

Le montant des coûts logistiques correspond essentiellement aux prestations réalisées par la société Easydis, refacturés par DCF franchiseur..

III - Frais de personnel

Les effectifs moyens de l'exercice ont été les suivants :

		Effectif moyen salarié	
Effectif	2016	2015	
Cadres	2.42	3.25	
Agents de maîtrise	18.58	32.17	
Employés, ouvriers	70.14	123.28	
TOTAL	91.14	158.70	

Sur 2016, le produit attaché au Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est reconnu dans les comptes au fur et à mesure que les rémunérations estimées éligibles sur lesquelles il est basé sont comptabilisées. Ce produit est présenté en charges d'exploitation en réduction des charges de personnel et s'élève à 121 378 €. Au titre des rémunérations versées en 2016, le crédit d'impôt s'élève à 148 083 € ; l'écart correspond au crédit d'impôt sur des rémunérations comptabilisée en 2015 versées en 2016 et sur des rémunérations comptabilisées en 2016 versées en 2017.

IV - Résultat financier

Les produits financiers nets (charges financières nettes) sont essentiellement composé(e)s :

- Intérêts sociétés apparentées : (108 117 €)
- Intérêts des emprunts : (8 214 €)
- Intérêts sur mobilisations créances : (1 819 €)

V - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement composé :

- Résultat de cession immobilisations : (520 035 €)
- Provision pour dépréciation d'immo. corp : (661 000 €)
- Variation entre les dotations et les reprises aux amort. dérogatoires : (5 609 €)

- Transfert charges exceptionnelles : (621 611 €).

VI - Charge d'impôt

Au 31/12/2016, l'impôt différé est calculé au taux normal de 33,1/3%.

VII - Fiscalité différée

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 5 638 948 €.

Libellé	Base de l'imposition	Taux d'ajustement	Impôt de l'exercice
Impôt dû au titre de l'exercice			
Accroissement de la dette future d'impôt			
Coûts logistiques	376 155	33,1/3 %	125 385
Provisions réglementées	11 630	33,1/3 %	3877
Autres charges déduites d'avance		33,1/3 %	0
Autres produits taxés d'avance		33,1/3 %	0
Total accroissement de la dette future d'impôt	387 785	33,1/3 %	129 262
Allègement de la dette future d'impôt			
Provision dépréciation immo corp	661 000	33,1/3 %	-220 333
Provisions pour retraites et obligations similaires	276 660	33,1/3 %	-92 220
C3S	7 413	33,1/3 %	-2 471
Taxe grande surface	106 726	33,1/3 %	-35 575
Frais financiers CICE	4 289	33,1/3 %	-1 430
Déficit reportable	16 248 542	33,1/3 %	-5 416 181
Autres charges à déduire plus tard		33,1/3 %	
Autres produits taxés d'avance		33,1/3 %	0
Total allègement de la dette future d'impôt	17 304 630	33,1/3 %	-5 768 210
TOTAL de l'impôt différé			-5 638 948
Report en arrière des déficits			0
Crédits d'impôts divers			

VIII - Suivi des déficits et des crédits d'impôts

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	4 779 622
Déficits imputés	0
Déficits reportables	4 779 622
Déficits de l'exercice	
Total des déficits restant à reporter	4 779 622

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt Recherche	0
Crédit d'impôt Formation des Dirigeants d'Entreprise	0
Crédit d'impôt Famille	0
Crédit d'impôt Mécénat	0
Crédit d'impôt compétitivité et emploi	148 077
CI Corse	0
Crédit d'impôt Apprentissage	3 867
CI-AF(Fr-Etr)	0
Autres imputations (CI)	0

IX - Intégration fiscale

La société PLMP fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est CASINO GUICHARD PERRACHON SA. L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à CASINO GUICHARD PERRACHON SA ne donne pas lieu à restitution sous forme de renversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance. Dans ces conditions, la société PLMP comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le déficit inscrit dans le tableau "suivi des déficits" page précédente, ne concerne que les déficits nés avant intégration. Après prise en compte des résultats dégagés pendant l'intégration, le montant total du déficit fiscal reportable au 31/12/2016 est de 16 248 541 €.

X - Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			9 410 326		0
Terrains			93 537		0
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		309 559		0
	Installations générales, agencements et aménagement des constructions		14 100		0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			3 984 149		100 317
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagement divers		2 160 900		171 268
	Matériel de transport		47 004		0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		90 526		0
	Emballages récupérables et divers				0
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			6 699 774		271 585
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			99 964		16 957
TOTAL (IV)			99 964		16 957
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			16 210 065		288 542

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				520 160	8 890 166	
Terrains					93 537	
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			9 400	300 159	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				14 100	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				324 836	3 759 630	
Autres immobilisation s corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			126 649	2 205 518	
	Matériel de transport			126	46 878	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			4 828	85 698	
	Emballages récupérables et divers				0	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				465 839	6 505 520	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				19 672	97 249	
TOTAL (IV)				19 672	97 249	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 005 671	15 492 936	

XI - Amortissements

Cadre A								SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE							
Immobilisations amortissables				Début d'exercice		Augment.		Diminutions		Fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement (I)															
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				131 682		15 507				147 190					
Terrains				32 855		4 676				37 531					
Constructions	Sur sol propre														
	Sur sol d'autrui			231 150		12 004		9 400		233 754					
	Installations générales, agencements			14 100		0				14 100					
Installations techniques, matériels et outillages				3 582 443		157 888		320 619		3 419 711					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers			1 379 016		156 734		124 354		1 411 396					
	Matériel de transport			45 120		1 839		126		46 832					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			85 707		3 387		4 828		84 266					
	Emballages récupérables et divers														
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				5 370 392		336 526		459 327		5 247 591					
TOTAL GENERAL (I + II + III)				5 502 074		352 034		459 327		5 394 781					
Cadre B												VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immos		DOTATIONS			REPRISES						Fin de l'exercice				
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel								
Frais étab															
Autres															
Terrains															
Constructions :															
sol propre															
sol autrui															
install.			1 950				219					1 731			
Autres immobilisations :															
Inst. techn.			4 057				770					3 288			
Inst gén.			441									441			
M.Transport															
Mat bureau.															
Emball.															
CORPO			6 448				989					5 459			
Acquis. de titres															
TOTAL			6 448				989					5 459			
Cadre C				Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice		Augment.		Diminutions		Fin de l'exercice			
				Frais d'émission d'emprunt à étaler											
				Primes de remboursement des obligations											

XII - Commentaires sur l'actif immobilisé

A - Immobilisations incorporelles

La diminution des immobilisations incorporelles s'explique par la mise au rebut du fonds de commerce du SPAR GOUAREC.

Les modalités de dépréciation des fonds de commerce sont exposées dans le paragraphe C du "II - Règles et méthodes comptables" des notes aux états financiers.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôt appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 1.7% et 5.6%.

B - Immobilisations corporelles

La diminution des immobilisations corporelles s'explique par la poursuite du plan d'amortissement du matériel et outillage industriel et des installations, aménagements et agencements foncier.

C - Immobilisations financières

L'augmentation de l'exercice est liée à la taxe effort construction qui a été versée sous forme de prêt et de cautions immobilières.

XIII - Créances et dettes

Créances rattachées à des participations				
Prêts		36 085	0	36 085
Autres immobilisations financières		61 164	0	61 164
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		97 249	0	97 249
Clients douteux ou litigieux		85 541	85 541	
Autres créances clients		301 186	301 186	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.			
Personnel et comptes rattachés		120 049	120 049	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 815	1 815	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	431 216	179 711	251 504
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 126 206	1 126 206	
	Autres impôts			
	Etat - divers	160 288	160 288	
Groupes et associés		123 337	123 337	
Débiteurs divers		230 332	230 332	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		2 579 970	2 328 465	251 504
Charges constatées d'avance		194 329	194 329	
TOTAL DES CREANCES		2 871 548	2 522 794	251 504
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	268 095	268 095		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	37 596	0		37 596
Fournisseurs et comptes rattachés	695 449	695 449		
Personnel et comptes rattachés	327 739	327 739		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	245 004	245 004		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	30 472	30 472	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts	54 880	54 880	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 789	2 789		
Groupes et associés	23 522 120	23 522 120		
Autres dettes	15 858	15 858		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL DES DETTES		25 200 003	25 162 407	37 596
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	209 974			

XIV - Produits à recevoir

[illegible]

XV - Commentaires sur les créances

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement de CASINO FINANCE vers les filiales,
- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du Groupe.

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée « équilibrage », est effectuée périodiquement.

XVI - Charges à payer

[illegible]

XVII - Commentaires sur les dettes

Le montant des effets à payer, inclus dans les dettes fournisseurs, s'élève à 56 265.93 € au 31/12/2016.

XVIII - Charges constatées d'avance

CHARGES MOBILIERES/IMMOBILIERES	185 824		
ASSURANCES	8 505		
TOTAL	194 329	0	0

XIX- Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 659 680						2 659 680
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	811 549						811 549
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale	40 843						40 843
Réserves statutaires ou contractuelles							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves	134 613						134 613
Report à nouveau	-5 102 908				-4 571 689		-9 674 597
Résultat de l'exercice	-4 571 689	4 571 689	-6 724 087				-6 724 087
Subventions d'investissement							0
Provisions réglementées	6 020	5 609					11 628
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-6 021 892	4 577 298	-6 724 087	0	-4 571 689	0	-12 740 369

XX - Composition du capital social

Le capital social est composé de 166 230 actions au nominal de 16 €.

Voici les différents associés :

	% détention
GERMINAL	66.24
CASINO GUICHARD PERRACHON	33.75
ITM ENTREPRISES	0.01
Total	100

XXI - Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	6 021	6 489	880	11 630
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	6 021	6 489	880	11 630
Provisions pour litige		14 521		14 521
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions		276 660	0	276 660
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	775 949	11 618	583 980	203 587
TOTAL (II)	775 949	302 798	583 980	494 768
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles		661 000		661 000
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	81 930	85 360	90 676	76 614
Autres provisions pour dépréciations	40 052	52 650	40 052	52 650
TOTAL (III)	121 982	799 009	130 728	790 264
TOTAL GENERAL (I + II + III)	903 952	1 108 297	715 587	1 296 662
Dont dotations et reprises d'exploitation		440 808	714 707	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		667 489	880	
dépréciations des titres mis en équivalence				

XXII - Commentaires sur les provisions et dépréciations

Les provisions pour risques et charges incluent au 31 /12 /2016 :

- la provision IFC pour 276 660 € (présentée en début de période en autres provision et reclassement sur l'exercice),
- la provision dépollution pour 200 000 €

Les provisions pour dépréciations incluent au 31/12/2016 :

- la provision pour dépréciation immos corporelles pour 661 000€.

XXIII - Engagements de retraites

PROVISION RETRAITES	Au 01/01/2016	Variation exercice	Au 31/12/2016	Ecart actuariel non comptabilisé	Engagement réel au 31/12/2016
Valeur actuarielle des engagements (A)	350 857	-74 197	276 660	-111 294	165 366
Actifs financiers de couverture (B)					
Provision (A - B)	350 857	-74 197	276 660	-111 294	165 366

VARIATION PROVISION	Coût fin.	Rdt attend u	CSR (1)	Amort écart actuariel	Effet réduc	Charge ex	Verst actifs	Rbt actifs	Presta. versées	Variation exercice
Valeur actuarielle des engagements (A)	12 304		27 582	7 373		-61 173			-13 024	
Actifs financiers de couverture (B)										
Provision (A - B)	12 304		27 582	7 373		-61 173			-13 024	

(1) Coût des Services Rendus

Le rendement effectif des actifs de couverture s'élève à 0 €.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1.70 %,
- taux d'augmentation des salaires : 1.70 %,
- âge de départ à la retraite : 64 ans,
- taux de rendement attendu des actifs : 2.20 %,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- taux de charges sociales : 38%,
- taux de présence : taux moyen de 2011 à 2016.

I - Eléments concernant les parties liées

NEANT

II - Opérations non inscrites au bilan

Catégorie d'engagement	31/12/2016	31/12/2015
Engagements reçus	0	0
Cautions bancaires et personnelles		
Nantissements		
Garanties de sociétés du Groupe		
Autres		
Engagements réciproques	0	0
Annuité de crédit-bail		
Opérations financières diverses (ex. Swaps)		
Sponsoring		
Autres		
Engagements donnés		
Cautions bancaires		
Garanties diverses (ex. mobilisation de créances)	54 010	326 719
Autres		

La juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2016 est non significative.

III - Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine		6 953 436			6 953 436
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs		4 656 345			4 656 345
• Dotation de l'exercice		579 453			579 453
Total	0	5 235 798	0	0	5 235 798
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs		5 515 987			5 515 987
• Exercices		687 350			687 350
Total	0	6 203 337	0	0	6 203 337
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus		687 350			687 350
• A plus d'1 an et 5 ans au plus		2 755 045			2 755 045
• A plus de 5 ans					0
Total	0	3 442 395	0	0	3 442 395
•					
•					
•					

III - Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société.

IV - Informations sur le Groupe Consolidant

A - La tête de Groupe

CASINO GUICHARD PERRACHON

Société anonyme à Conseil d'Administration

1, cours Antoine Guichard

42 008 Saint-Etienne cedex 2

N° SIRET : 554 501 171 32465

B - La tête du sous-groupe

SAS Distribution Casino France

1 cours Antoine Guichard PERRACHON

42 008 Saint-Etienne cedex 2

SIRET : 428 268 023 37699

C - Lieu de consultation des comptes

1, cours Antoine Guichard

42 008 Saint-Etienne cedex 2

V - Evènements postérieurs à la clôture

La société PLMP a cédé 2 fonds de commerce à ses locataires gérants :

- PLOUGASNOU cédé à DMO PLOUGASNOU le 27/01/2017,
- PONT DE BUIS cédé à PONTDIS le 27/01/2017.

PLMP

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 2.659.680 €

Siège social : 1, Cours Antoine Guichard – 42 000 SAINT-ETIENNE

411 142 045 R.C.S. SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017**

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 6.724.087,19 € en totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi, après affectation, à la somme de (16.398.685,19) €.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

(...)

**Extrait certifié conforme
Le Président Directeur Général
M. Philippe BALAGUÉ**

